

## LES PARTICULARITES JURIDIQUES, COMPTABLES ET FISCALES DES COOPERATIVES AGRICOLES – NIVEAU 1

### Objectifs

Comprendre les spécificités juridiques, comptables et fiscales des coopératives agricoles et en appréhender les conséquences sur les missions du commissaire aux comptes.

### Questions traitées

- ☞ Présentation générale de la coopération agricole, son environnement réglementaire spécifique,
- ☞ Les principes originaux de fonctionnement et leurs dérogations,
- ☞ Leurs déclinaisons comptables et fiscales,
- ☞ La gouvernance et la révision coopérative,
- ☞ Les points d'attention pour la mission du commissaire aux comptes,
- ☞ L'union de coopératives agricoles.

Sont intégrées et mises en évidence :

- Les évolutions législatives introduites par la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible dite loi EGAlim
- Les dispositions des futures ordonnances prévues par l'article 11 de la loi EGAlim (publication avant le 1<sup>er</sup> mai 2019)

### Intervenants

Commissaires aux comptes spécialistes de la coopération agricole

### Moyens pédagogiques

Présentation accompagnée d'un support power point, des annexes documentaires et des cas pratiques, en partie sous format dématérialisé sur une clé USB

### Publics concernés

Les commissaires aux comptes et leurs collaborateurs

Les experts comptables et leurs collaborateurs

Toutes personnes impliquées dans le monde de la coopération agricole

### Durée

2 jours

### Dates

22 et 23 mai 2019

4 et 5 décembre 2019

### Lieu

CNCC - 16 avenue de Messine 75008 Paris

### Coût

Tarif non adhérent : 850 € HT

Tarif adhérent UNAGRI : 800 € HT